

PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE APRES LES ORDONNANCES MACRON

Formation spécifique

 OBJECTIFS	INTRA/INTER
<ul style="list-style-type: none">- Connaître les thèmes de négociation- Savoir mettre en place une stratégie de négociation- Conduire efficacement une négociation	
 PRÉREQUIS	 DURÉE
<ul style="list-style-type: none">- Cette formation ne nécessite pas de prérequis	1 Jour
 PUBLIC	 INTERVENANTS
<ul style="list-style-type: none">- Membres titulaires et suppléants du CE / DUP / CSE- Représentants syndicaux et délégués syndicaux	Juriste diplômé en Droit du Travail Consultant en Communication

PROGRAMME

LE CADRE LÉGAL DE LA NÉGOCIATION

- Les acteurs de la négociation depuis les Ordonnances Macron
- Les conditions de validité des accords
- La durée des accords
- Les négociations obligatoires
- Les négociations ponctuelles

SAVOIR ÊTRE À L'ÉCOUTE DES SALARIÉS

- Préparer une communication efficace
- L'utilisation d'outils adaptés
- Analyser les demandes des salariés

STRUCTURER LA NÉGOCIATION

- Apprendre à maîtriser le sujet de la négociation
- Définir une ligne directrice de négociation
- Adopter une stratégie utile
- Anticiper le déroulement de la négociation

LA CONDUITE DE LA NÉGOCIATION

- Maîtriser la prise de parole
- Savoir argumenter face à l'employeur
- Gérer les incidents de séance

LA CONCLUSION DE LA NÉGOCIATION

- Retranscrire la négociation
- La communication auprès des salariés